

Les problèmes économiques de la Tanzanie ont été accentués par son opération militaire en Ouganda. Au Kenya, pays qui s'est bien adapté à l'après-Kenyatta, des difficultés économiques à court terme ont été causées par la chute des prix de certains produits kényans ainsi que par le renchérissement des coûts de l'énergie. Le programme canadien d'aide au développement de la Tanzanie a continué d'être plus important que pour tout autre pays africain, mais l'aide au Kenya n'en a pas moins été considérable.

Les tensions dans la Corne de l'Afrique n'ont pas diminué. Par le biais du Comité international de la Croix-Rouge, le Canada a prodigué son aide aux réfugiés qui ne cessent d'affluer dans la région. En Éthiopie, les conditions internes se sont quelque peu améliorées bien que les activités insurrectionnelles n'aient pas cessé en Érythrée et en Ogaden. Les relations bilatérales avec l'Éthiopie ont été caractérisées par un accroissement marqué des échanges et la poursuite d'un vaste programme d'aménagements hydrauliques.

En Afrique occidentale, le gouvernement militaire du Ghana a été renversé en juin par un groupe de jeunes officiers dirigé par le lieutenant d'aviation Rawlings, et un certain nombre d'anciens dirigeants ghanéens ont été abattus. Les élections en vue de la formation d'un gouvernement civil ont néanmoins eu lieu tel que prévu: le nouveau gouvernement du Président Limann—entré en fonction en octobre—s'est déjà attaqué aux graves problèmes économiques du pays. Le Ghana a continué à bénéficier d'un important programme canadien d'aide au développement, et deux grands projets intéressant les régions septentrionales (*Northern et Upper Regions*) ont été annoncés par le ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international lors de sa visite à Accra en décembre.

En octobre, le gouvernement militaire fédéral du Nigeria a cédé le pouvoir à un gouvernement civil dirigé par le président Shagari, élu conformément à la constitution promulguée un an auparavant. Le nouveau gouvernement a poursuivi la politique étrangère de son prédécesseur et a continué d'accorder un intérêt tout particulier aux affaires africaines et, notamment, à la recherche d'une solution pacifique aux problèmes de l'Afrique australe. L'annulation d'arrangements bilatéraux de formation technique a été compensée par des accords visant l'aménagement d'écoles polytechniques au Nigeria ainsi que par des négociations relatives à l'établissement d'un comité économique mixte. Les échanges commerciaux se sont accrus considérablement. Un certain nombre de détachements auprès de ministères du gouvernement canadien ont été prévus pour des fonctionnaires du gouvernement nigérian.

Il convenait que la première grande démarche en vue de la solution du problème rhodésien se fasse à Lusaka, pendant la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, puisque la Zambie a été l'un des États de la ligne de front les plus durement touchés. Le Canada a continué de contribuer au développement de la Zambie en

lui accordant une aide importante, surtout dans les secteurs affectés par la situation en Rhodésie. L'aide canadienne au Malawi, au Botswana, au Lesotho et au Swaziland a continué de se concentrer sur les réseaux ferroviaires.

Moyen-Orient

Le 5 juin 1979, le Premier ministre Clark a confirmé que son gouvernement avait l'intention de transférer l'ambassade du Canada en Israël de Tel Aviv à Jérusalem. Cette décision a été bien accueillie par Israël, mais désapprouvée par un certain nombre de pays arabes et d'autres pays musulmans.

Après avoir rencontré les ambassadeurs des pays arabes et l'ambassadeur d'Israël le 23 juin, le Premier ministre a chargé l'honorable Robert Stanfield de procéder à un examen minutieux des relations du Canada avec les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que de la question de Jérusalem.

M. Stanfield a commencé son étude le 12 juillet. Il a entrepris de vastes consultations avec des individus et groupes intéressés, ainsi qu'avec certains gouvernements provinciaux canadiens, le ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères fédéraux. En septembre et octobre, il a visité Israël, la Turquie, la Jordanie, la Syrie, l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Égypte et la Grande-Bretagne. Lors de voyages subséquents, il a eu des entretiens publics et privés aux États-Unis, en France, en Italie, au Vatican, en Algérie et au Maroc ainsi qu'au siège des Nations Unies à New York. (Pour raisons de santé, il lui a fallu annuler ses visites en Libye et en Tunisie). M. Stanfield a présenté son rapport intérimaire le 26 octobre, et son rapport final était en préparation à la fin de l'année.

Au cours du premier trimestre de 1979, les négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix israélo-égyptien à partir des accords de Camp David ont connu un dénouement heureux, et le traité a été signé le 26 mars. La plupart des gouvernements du monde arabe ont rétorqué en imposant des sanctions politiques et économiques contre l'Égypte. Après, l'Égypte et Israël ont entamé des négociations, avec la participation des États-Unis, en vue de la conclusion d'arrangements intérimaires visant l'autonomie des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, encore une fois selon les accords de Camp David. Le Canada a salué ce traité de paix comme une première étape importante vers un règlement pacifique global entre Israël et tous ses voisins arabes. Dans ce contexte, il a attaché une grande importance au succès des négociations sur l'autonomie, que les parties au traité avaient espéré terminer avant le 26 mai 1980. D'autres dispositions du traité, notamment les retraits israéliens successifs de la péninsule du Sinaï, ont été mises en application selon l'échéancier prévu.

Étant donné la conclusion du traité de paix israélo-égyptien, le Conseil de sécurité des Nations Unies n'a pu convenir du renouvellement du mandat de la force de maintien de la paix au Sinaï. Ce mandat étant périmé, la